

DELIBERATION N°2018-717 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attribution de l'accord cadre à bons de commandes relatif à « la fourniture d'un outil de réservation et de commande en ligne de titres de transport ferroviaire et de dispositifs commerciaux associés pour les déplacements professionnels temporaires des agents du Cerema »

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2018-08 du 13 juillet 2018 relative à la commission consultative des marchés ;

Vu l'avis n° 2018-03 de la commission consultative des marchés en date du 29 octobre 2018 ;

Décide

Article 1

Le marché de « fourniture d'un outil de réservation et de commande en ligne de titres de transport ferroviaire et de dispositifs commerciaux associés pour les déplacements professionnels temporaires des agents du Cerema » est attribué à la société Travel Planet France.

Article 2

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré par consultation écrite adressée aux membres du conseil d'administration, le 7 novembre 2018.

Le président du conseil d'administration

Pierre Jarlier